

Ministry of Advanced
Education and Skills
Development

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Formation
professionnelle

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Note de service

Destinataires : Intervenants et partenaires du MESFP

Expéditeur : Sheldon Levy
Sous-ministre

Date : Le 8 septembre 2017

Objet : Réalignement ministériel

Je tiens tout d'abord à vous remercier de travailler en partenariat avec nous pour mieux servir les apprenants, les demandeurs d'emploi, les établissements d'apprentissage et les employeurs de l'Ontario. Je suis extrêmement fier de ce que nous avons réalisé jusqu'à présent.

Dans la droite lignée de nos réussites, l'équipe de haute direction du Ministère a examiné les divisions ministérielles existantes et a cerné diverses possibilités pour harmoniser les programmes ainsi que les responsabilités. Ces discussions ont abouti à une structure ministérielle améliorée, dans laquelle les mandats des divisions ont été redéfinis, en vue de concrétiser plus rapidement les priorités du Ministère et du gouvernement.

J'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui ce réalignement ministériel qui nous aidera à préparer l'avenir et à mettre en œuvre ces priorités ensemble. Ces changements entreront en vigueur le **16 octobre 2017**. Vous trouverez ci-joint un nouvel organigramme qui reflète les changements.

Objectifs

L'équipe de haute direction du MESFP a entrepris d'accélérer et de consolider son action auprès des apprenants et des demandeurs d'emploi en vue de soutenir l'économie du futur. C'est dans cette perspective qu'elle a examiné les composantes essentielles du Ministère, comme l'accès des apprenants à l'enseignement supérieur, les politiques de l'éducation postsecondaire, les stratégies de gestion de la main-d'œuvre, ainsi que les programmes destinés à stimuler la création d'emplois à tous les niveaux pour bâtir une main-d'œuvre moderne et durable.

Par ailleurs, nous avons recensé les objectifs suivants en vue de mener à bien le mandat du Ministère et d'améliorer notre façon de travailler tant à l'interne qu'avec vous, en tant qu'intervenants et partenaires :

- **Répartir l'effectif de réserve chargé des politiques dans l'ensemble du MESFP** : Intégrer les politiques dans l'ensemble du Ministère, de manière à pouvoir consolider et accélérer l'élaboration des politiques et à s'appuyer sur d'autres organisations internes et externes innovantes dans ce domaine.
- **Exploiter les données** : Continuer d'établir une solide capacité d'analytique et d'étude de la main-d'œuvre, qui servira l'ensemble du Ministère et qui permettra de suivre le rythme du paysage changeant des emplois et de l'économie.
- **Améliorer la gestion au sein du secteur** : Continuer à soutenir les ententes de mandat stratégiques (EMS) dans le cadre des travaux continus du Ministère et favoriser davantage la collaboration, la gestion et la confiance à l'égard du secteur de l'éducation postsecondaire.
- **Appuyer avec vigueur les dossiers autochtones et francophones** : Favoriser l'inclusion des perspectives autochtones et francophones dans les secteurs de l'éducation postsecondaire, de l'emploi et de la formation.
- **Exploiter le développement numérique** : Tirer parti des succès obtenus par le Ministère pour mettre en œuvre les stratégies d'action pour un gouvernement numérique au sein de nos entités opérationnelles, en proposant de multiples canaux numériques conçus pour répondre aux attentes des divers utilisateurs finaux.
- **Aborder la mise en œuvre de manière équilibrée** : Trouver le bon équilibre entre le besoin de changement et la stabilité organisationnelle au moyen d'un calendrier des réalisations ambitieuses attendues du Ministère.

Changements clés au sein du Ministère

Élaboration des politiques

L'actuel modèle du Ministère a été mis en œuvre en 2007. Depuis, la Division des politiques stratégiques et des programmes (DPSP) s'est développée avec succès et a élaboré les politiques stratégiques du Ministère. La DPSP a été à l'origine des nombreux progrès majeurs dans le travail du Ministère et a ainsi acquis un talent exceptionnel au sein de la FPO.

À mesure que le monde change, nous devons évoluer avec lui. Plus que jamais, nous travaillons de concert avec vous à l'élaboration conjointe des stratégies qui permettront aux apprenants d'obtenir de meilleurs résultats et aux demandeurs d'emploi de trouver de bons emplois et de poursuivre des carrières enrichissantes au sein de notre économie. Les membres de notre personnel et vous-mêmes nous ont indiqué que cet esprit de collaboration stimulant profite à tous les aspects des politiques et des opérations du Ministère et que nous devons faire notre possible pour en assurer la vitalité. Nous souhaitons maintenant accélérer et améliorer cette nouvelle façon de procéder.

En conséquence, la nouvelle structure organisationnelle ancrera dans l'ensemble du Ministère nos fonctions stratégiques, qui relèvent actuellement de la Division des politiques stratégiques et des programmes (DPSP). Ce changement nous permettra de mieux soutenir la collaboration et les équipes pluridisciplinaires. La DPSP sera dissoute une fois que la nouvelle organisation sera effective le 16 octobre 2017.

Redéfinition des mandats des divisions

Conjointement avec nos partenaires des divisions communes, le Ministère a redéfini ses divisions des programmes afin d'appuyer les objectifs énoncés, de renforcer et de favoriser la collaboration croisée, de consolider les compétences de direction et de clarifier les rôles de leadership aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Ces divisions devront s'acquitter des mandats suivants :

Division de l'éducation postsecondaire (DEP) : Créer un système d'éducation postsecondaire innovant, accessible et d'excellente qualité. Soutenir les établissements, dans une relation de partenariat, en vue d'offrir aux étudiantes et aux étudiants une expérience optimale lors de leurs études postsecondaires et de leur donner tous les atouts nécessaires pour réussir sur le marché du travail.

Nouvelle Division de l'enseignement supérieur et du soutien aux apprenants (DESSA) : Aider les Ontariennes et les Ontariens désireux d'accéder au système d'éducation postsecondaire, en leur octroyant un soutien financier et réglementaire et en leur proposant des modes de prestation modernes et reposant sur la technologie.

Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre (DPIM) : Renforcer notre appui envers la main-d'œuvre hautement qualifiée de l'Ontario en adoptant des politiques et des stratégies provinciales innovantes en matière de formation de la main-d'œuvre et de développement du marché du travail, en vue d'établir des liens solides et fructueux entre l'économie, l'éducation, les employeurs et les demandeurs d'emploi. Servir d'incubateur pour les politiques de formation de la main-d'œuvre, et intégrer les initiatives d'accès aux renseignements sur le marché du travail et, plus globalement, les stratégies gouvernementales liées à la main-d'œuvre et au marché du travail.

Division de l'emploi et de la formation (DEF) : Promouvoir un fort développement économique local en aidant les demandeurs d'emploi à améliorer leurs compétences et à trouver un emploi, en collaboration avec les employeurs. Favoriser un système d'emploi et de formation axé sur les clients, intégré et harmonieux, afin d'améliorer l'expérience et les résultats en matière d'emploi des travailleurs et des demandeurs d'emploi et de répondre aux besoins des clients en contribuant à surmonter les difficultés particulières.

Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française : Élaborer et promouvoir des politiques et des programmes visant à appuyer le rendement et le bien-être des élèves francophones, et apporter une expertise solide en matière d'enseignement en français aux ministères de l'apprentissage et au gouvernement. Favoriser le respect des engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre intégrée et efficace de la Politique d'aménagement linguistique (PAL), depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires, incluant l'éducation et la formation des adultes.

Divisions et fonctions ministérielles : Les divisions et fonctions liées aux services communs du Ministère conservent leurs mandats actuels.

Autres changements au sein du Ministère

Pour appuyer la bonne exécution des mandats ci-dessus, j'ai le plaisir de vous annoncer les changements clés suivants qui accroîtront les capacités du Ministère et consolideront la portée et l'incidence de ses efforts :

- **Nouveau SMA de la Division de l'enseignement supérieur et du soutien aux apprenants :** Cette nouvelle division se chargera d'encadrer le renouvellement du RAFEO, l'ensemble de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, ainsi que l'exécution des fonctions de direction des collèges privés d'enseignement professionnel. En outre, elle jouera un rôle clé pour exploiter les outils, la technologie et les autres services de développement opérationnel que nous avons appris et élaborés dans le cadre du renouvellement du RAFEO à l'échelle du Ministère. Par ailleurs, nous établissons actuellement, au sein de cette division, une nouvelle **Direction des politiques pour l'apprentissage numérique**. Cette direction sera chargée de prolonger le travail que nous avons déjà réalisé avec les établissements d'éducation postsecondaire pour exploiter les plateformes numériques en vue de rendre l'éducation postsecondaire plus accessible dans toute la province et dans le pays.

- **Division de l'éducation postsecondaire** : Compte tenu de la création de la nouvelle Division de l'enseignement supérieur et du soutien aux apprenants, la Division de l'éducation postsecondaire refocalisera son action de manière à assurer un partenariat et une gestion continue avec le secteur postsecondaire. Cet objectif sera notamment rendu possible par le rôle continu des ententes de mandat stratégiques, ainsi que par l'intégration de la Direction des politiques et des initiatives stratégiques (nouvellement renommée **Direction des politiques pour l'EPS**) en vue d'établir une fonction d'élaboration des politiques propres au secteur postsecondaire. La Direction de l'éducation autochtone sera également rattachée à la DEP et deviendra une structure comprenant deux unités, à savoir **l'Unité des initiatives stratégiques**, nouvellement créée, et **l'Unité des programmes et des politiques**, jusqu'à présent appelée Unité de l'éducation autochtone. La direction pourra ainsi concrétiser plus efficacement sa liste croissante de priorités et mieux superviser les initiatives stratégiques du Ministère, comme la refonte de l'approche ministérielle en matière d'intervention auprès des communautés autochtones. L'ajout d'autres fonctions au sein de la DPSP, comme la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire, viendra soutenir l'évolution du travail avec nos partenaires du secteur postsecondaire, en collaboration avec notre Direction de la responsabilisation du secteur postsecondaire et notre Direction des finances et de la gestion de l'information du secteur postsecondaire.
- **Nouveau directeur général de la Division de l'emploi et de la formation (DEF)** : Le Ministère créera un poste temporaire de **directeur général des activités en matière d'emploi et de formation** d'une durée maximum de deux (2) ans. Cette personne sera chargée de collaborer avec les régions afin d'assurer une planification et une prestation efficaces des programmes d'emploi et de formation régionaux qui continuent d'être pertinents et responsables à l'échelon local. L'équipe de l'Examen des services régionaux continuera également à offrir un soutien au SMA, DEF dans le cadre de ses activités continues avec d'autres divisions, partenaires ministériels et territoires de compétence afin de réorganiser les programmes et les services d'Emploi Ontario pour s'adapter aux besoins actuels et émergents de l'économie ontarienne.

- **Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre (anciennement Division du développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée) :** Cette division se verra confier des fonctions clés de la Division des politiques stratégiques et des programmes, et accueillera désormais la Direction des stratégies et de la gestion de l'information en tant que centre de données et d'évaluation. Elle collaborera avec toutes les divisions afin de renforcer les stratégies ministérielles à l'appui des données et de l'analytique, et pour faire évoluer collectivement l'expertise. Par ailleurs, la Direction des programmes sera renommée **Direction des politiques stratégiques et des programmes relatifs à la main-d'œuvre**. Cette direction comprendra une nouvelle **Unité des politiques stratégiques et de la recherche** qui permettra d'établir et d'exploiter des liens directs avec les organismes de recherche qui sont nos partenaires. Combinées à l'Unité des politiques et à l'Unité de la conception des programmes, ces fonctions favoriseront la transformation de l'emploi pour s'adapter à la nouvelle économie, et fourniront un leadership en vue de la conception et de la mise en œuvre de stratégies et de programmes qui seront le moteur de la création continue d'emplois pour une main-d'œuvre moderne et durable.
- **Nouvelle Direction des priorités pour les programmes en français :** Nous créons une direction qui sera dédiée à l'élaboration et à la croissance d'un continuum de programmes et de services d'éducation destinés aux apprenants francophones et bilingues, au niveau postsecondaire, de même qu'aux programmes d'éducation des adultes, de formation et d'emploi.

Équipe de haute direction du MESFP

Compte tenu de la révision des mandats des divisions et de notre talentueuse équipe de haute direction, j'ai décidé qu'un réalignement des portefeuilles permettrait d'améliorer notre capacité de leadership en reliant mieux les connaissances, compétences et capacités aux domaines clés. Je suis donc extrêmement heureux de confirmer la composition suivante de l'équipe de haute direction du MESFP, et j'aimerais remercier ses membres de leur collaboration dans le cadre de cet exercice.

- David Carter-Whitney – SMA, Division de l'emploi et de la formation
- Erin McGinn – SMA, Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre
- Glenn Craney – SMA, Division de l'éducation postsecondaire
- Noah Morris – SMA (intérimaire), Division de l'enseignement supérieur et du soutien aux apprenants
- Bohodar Rubashewsky – SMA et directeur général de l'administration, Division de la gestion et des services ministériels
- Soussan Tabari – Directrice de l'information
- Denys Giguère – SMA, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française
- Ian Ross – Directeur des communications

Je tiens à remercier Shelley Unterlander pour son soutien, sa sagesse et ses conseils tout au long de ce processus. En effet, elle avait accepté de s'occuper de la Division de l'emploi et de la formation. En tant que membre de l'équipe de haute direction, elle a adopté un style de leadership solide et stable qui a été fort apprécié à la fois de la division et du Ministère pendant cette période d'activité intense.

Comme Steve Orsini, secrétaire du Conseil des ministres de l'Ontario, l'a annoncé plus tôt cette semaine, je quitterai bientôt le Ministère. Je pars en étant convaincu que les changements organisationnels que j'annonce aujourd'hui constitueront d'excellentes assises pour le nouveau sous-ministre, Greg Orencsak. De plus, je sais que je peux compter sur la détermination avec laquelle l'équipe de haute direction mettra en œuvre cette nouvelle structure.

C'est un grand moment pour le Ministère. Ces changements importants déboucheront sur une amélioration des relations de travail et de la collaboration, tant avec nos partenaires internes qu'avec vous, nos partenaires et intervenants du MESFP. Ensemble, nous construirons un avenir prometteur qui permettra à tous les apprenants et à tous les demandeurs d'emploi de trouver le moyen de réaliser leurs rêves.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Sheldon Levy'.

Sheldon Levy